



## LES LANGUES NATIONALES ET L'ENSEIGNEMENT (1)

### Le projet Wolof (2)

Une enquête (3) réalisée par l'Unesco dans les États Africains dits francophones a montré que ces derniers consacrent plus du 1/4 de leur budget à l'éducation pour des résultats très faibles; en effet, seuls 5 à 10 % des élèves de l'école primaire ont accès à l'enseignement secondaire.

Au Sénégal, le nombre important des retards scolaires (4) qui découle de l'inadaptation du système scolaire hérité de la troisième République française, a amené le CLAD à rechercher les moyens de rendre l'enseignement primaire sénégalais moins déficitaire. Ses efforts ont porté sur deux domaines :

- la rénovation de l'enseignement du français;

- les recherches entreprises sur les langues parlées au Sénégal en vue de leur utilisation dans l'enseignement.

### la rénovation de l'enseignement du français

Ce premier volet des recherches effectuées par le CLAD est suffisamment connu pour que nous n'insistions pas sur ce point.

Rappelons simplement que la « Méthode pour parler français », fondée sur une évidence que l'on a trop longtemps ignorée, à savoir que le français n'est pas la langue maternelle des Sénégalais, met en relief la priorité de l'expression orale et utilise les techniques en vigueur dans l'enseignement des langues étrangères (études contrastives, techniques d'imprégnation sous forme de dialogues ou d'exercices structuraux).

Conjointement aux recherches effectuées pour la rénovation de l'enseignement du français, le CLAD (5), conscient de la place marginale qu'occupe réellement cette langue dans la vie socio-culturelle des masses sénégalaises et ce, malgré le monopole dont elle jouit officiellement dans l'enseignement et l'administration, a établi un programme de recherches sur les langues parlées au Sénégal en vue de leur introduction dans l'enseignement primaire sénégalais.

Les études ont d'abord porté sur le wolof, langue maternelle de 37 % de la population mais parlée par plus de 80 %. Il faut ajouter qu'au moment où les travaux ont été entrepris, cette langue avait déjà fait l'objet d'une description de la part de Serge Sauvageot (1965) (6) et de Pathé Diagne (1966) (7).

### le Wolof fondamental

L'initiative de l'enquête revient à J.M. Calvet, alors directeur du CLAD, qui en a décrit les principes et modalités dans « The elaboration of basic wolof » (8).

L'objectif essentiel, rappelons le, est de « dégager à partir d'un vaste corpus de 500 000 mots, grâce à l'analyse mécanographique sur ordinateur, quels sont les 3 000 mots les

plus fréquents à introduire en priorité dans une méthode d'alphabetisation fonctionnelle ou dans un cours de langue accéléré ».

L'enquête s'inspire des principes établis pour le français fondamental. Elle utilise deux sources documentaires :

- un corpus de textes enregistrés dont le dépouillement donne la liste des mots fréquents;

- des réponses à un jeu de questionnaires axés sur un certain nombre de centres d'intérêts et dont le dépouillement donne la liste des mots disponibles.

● **Textes enregistrés :** Ils constituent un corpus de 500 000 mots de conversation courante sur des sujets divers (vie courante, éducation, histoire, vie économique, etc.) enregistrés dans toutes les régions du Sénégal, auprès d'un millier de locuteurs wolof choisis d'après le sexe, l'âge, le lieu d'origine, l'instruction, la religion, etc.

Les textes, notés phonologiquement à l'aide de l'alphabet de l'IAI (9) ont

(1) Cet article de Mme Arame Diop Fal sur le problème des langues au Sénégal, nous était parvenu trop tard pour l'inclure dans le n° 13, c'est seulement maintenant que nous le publions.

(2) Ce texte est une version augmentée du rapport présenté à la Table ronde Alsed de l'Unesco qui a eu lieu à Paris du 8 au 10 mai 1974.

(3) Cf. *Langues africaines, développement économique et culture nationale*, par Pathé Diagne.

(4) Voir :  
a) *Les retards scolaires dans l'enseignement primaire à Dakar*, par Geneviève Thiam: étude non publiée.

b) *Les retards scolaires et les échecs au niveau de l'école primaire du Sénégal*, par Francine Morin: CLAD n° XXVII.

(5) Cf. *Enquête sur les langues parlées au Sénégal par les élèves de l'enseignement primaire*, par F. Wioland. CLAD, 1965.

(6) *Description synchronique d'un dialecte wolof : le parler du Dyolof*, IFAN, Dakar, n° 73.

(7) *Grammaire Wolof - Présence Africaine*, 1966.

(8) Article publié dans *Language use and social change*, édité par W.H. Whiteley, IAI : Oxford Press, 1971 : p. 274-287.

(9) IAI : International African Institute.



été divisés en 5 sous-corpus, préédités (1) et envoyés à Besançon pour l'analyse mécanographique.

Le premier sous-corpus (100 000 mots) a fait l'objet d'un traitement particulier. Découpé en 20 sous-ensembles, il a été mis sur carte (un mot par carte).

La liste de fréquence décroissante établie à l'issue du dépouillement, indique pour chaque mot, le rang, la fréquence (le nombre d'occurrences) et la répartition (le nombre de sous-ensembles dans lequel le mot a été rencontré).

Grâce aux observations de la lexicologie moderne qui ont montré que dans toute langue il existe quelques mots de très haute fréquence dont la somme représente la moitié de tout corpus, on a pu éliminer du dépouillement des 4 sous-corpus restants les 71 mots les plus fréquents (2) (le premier, *kɔ* « personnel-objet, 3<sup>e</sup> personne du singulier » apparaît 3 721 fois; le dernier, *waaw* « oui » apparaît 257 fois) dont la somme représente la moitié du premier sous-corpus, soit 50 000. On voit l'économie appréciable qu'on peut tirer d'une telle démarche : au lieu de 500 000 mots, on aura traité effectivement 300 000 mots (le premier sous-corpus en entier 100 000 + la moitié des 400 000 restants : 200 000).

Pour établir la liste définitive de fréquence sur 500 000 mots il suffira de réintégrer les mots éliminés après avoir multiplié par 5 le chiffre indiquant la fréquence.

Ainsi la fréquence totale de *kɔ* est de :  $3\,721 \times 5 = 18\,605$

#### • Enquête de disponibilité :

Il s'agit, par des questionnaires portant sur différents centres d'intérêt, de provoquer l'apparition des mots disponibles. Ces mots sont pour la plupart des mots concrets, usuels, qui, du fait qu'on les prononce dans des circonstances très précises, ont une faible fréquence (3) dans les textes courants pris au hasard.

En attendant la réalisation de ce dernier projet dont le financement n'est pas encore trouvé, les résultats livrés par le dépouillement des textes

a permis au CLAD de mettre au point les travaux suivants :

- un cours de wolof destiné aux étrangers et préparé en collaboration avec le Centre de linguistique appliquée de Washington;

- un lexique wolof-français de 3 000 mots, un lexique analytique wolof-français.

D'autres travaux verront le jour sous peu. Mentionnons entre autres :

- un dictionnaire wolof-français de 6 000 mots;

- un dictionnaire interne de 6 000 mots;

- une grammaire pratique.

L'exploitation du wolof fondamental à des fins scolaires bute sur une difficulté majeure : les autorités politiques, qui ne cessent de proclamer leur intention de promouvoir l'enseignement des langues nationales à l'école, n'ont pas encore défini les modalités d'une telle opération.

S'agira-t-il « d'introduire » quelques heures de *pulaar*, *joola* ou *sereer* dans le moule fabriqué, rappelons-le par la III<sup>e</sup> République française, ou bien s'agira-t-il d'intégrer ce projet dans un cadre plus vaste de réforme globale de l'enseignement? C'est à cette seconde possibilité, pleine de promesses, que nous consacrerons la 2<sup>e</sup> partie de cet exposé, en nous limitant à l'école élémentaire.

**C'est l'évidence, il est urgent d'opérer une réforme globale de l'enseignement.**

Certes la méthode « Pour parler français » constitue un tournant dans l'histoire de l'enseignement en Afrique dite francophone, elle a mis en évidence l'apport décisif de la linguistique, mais il reste que, sur le fond du problème, ses résultats sont peu différents de ceux de la méthode traditionnelle.

Les techniques utilisées et qui visent à l'acquisition de réflexes et d'automatismes linguistiques, par la répétition et la réutilisation, peuvent jouer valablement leur rôle lorsqu'elles sont conçues comme un

enrichissement et une consolidation de l'expression libre et spontanée de l'enfant ; mais lorsqu'elles fonctionnent à vide, autrement dit lorsque le support que devrait constituer l'expression originale de l'enfant est inexistant — c'est le cas de l'enfant sénégalais dont il est fait table rase de l'expérience antérieure acquise au sein du milieu — elles peuvent freiner le développement de l'enfant par le blocage inévitable qu'elles entraînent.

La libération de l'expression dont on a parlé à propos de cette méthode est une illusion. La réalité est que l'enfant, enfermé dans un cadre factice et restreint auquel il se sent étranger, répète fidèlement les dialogues qu'il a dû apprendre par cœur mais n'arrive que très rarement à une expression personnelle et originale à partir du modèle proposé (4).

On le voit, c'est le devenir du Sénégalais qui est en cause et qui le sera aussi longtemps que seront négligés les problèmes humains et socio-culturels liés à l'enseignement.

**L'enseignement doit être repensé sur des bases nouvelles.**

De l'apport précieux de la linguistique, de la psychologie et de la sociologie se dégage un principe fondamental : l'école ne doit pas rompre

(1) La préédition consiste à mentionner au début de chaque texte les références des témoins (âge, sexe, profession, etc.) ; mettre des codes pour distinguer les homophones ; éliminer les 71 mots les plus fréquents, les hésitations, les noms propres, etc.

(2) Un mot fréquent est celui qui a, à la fois, une fréquence élevée et une bonne répartition.

(3) On donne pour le français fondamental l'exemple de *coude* et de *fourchette*, 2 mots très courants, mais qui ont une fréquence faible.

(4) Dans : *Évaluation de la méthode « Pour parler français »* par Gerard Monfils, du Bureau des langues d'Ottawa, on peut lire à la page 99 : « Le reproche que l'on fait aux tenants de la méthode du CLAD, en ce qui a trait à l'expression orale stéréotypée des élèves, est justifié ».



les liens qui existent entre l'enfant et son milieu ; elle ne doit pas imposer un modèle étranger à l'enfant, elle doit prendre en charge sa vision du monde et par conséquent le langage — au sens large — par lequel s'exprime cette vision du monde.

Comment adapter, autrement que par des déclarations d'intention, l'enseignement à la culture des petits Sénégalais, si l'on ignore le langage qui est l'expression même de cette culture ?

Il est clair qu'une véritable réforme de l'enseignement passe inévitablement par l'utilisation des langues nationales comme véhicule de l'enseignement.

Certes l'entreprise est délicate. Les arguments avancés pour la décourager ont été pertinemment refutés par Maurice Houis dans son article : Les Avatars d'un couple, langage africain et enseignement en Afrique (1).

Toutefois, l'idée de l'inaptitude des langues africaines à exprimer la modernité fait son chemin. On la trouve positivement exprimée chez ceux qui tout en reconnaissant la nécessité de donner aux langues africaines la place qui leur revient dans le développement, soutiennent que le français est indispensable pour véhiculer la modernité.

La cause semble avoir été bien entendue au Sénégal ; en effet, les travailleurs du secteur traditionnel (agriculteurs, pêcheurs, artisans) sont alphabétisés en langues nationales, tandis que ceux du secteur moderne de l'industrie sont alphabétisés en français.

C'est là, bien entendu, une pratique dangereuse pour le développement de ces langues ; les enfermer dans la tradition c'est leur refuser le droit de s'adapter, de s'épanouir, de s'enrichir au contact de la modernité. C'est aussi les vouer à la mort, comme le dit si justement Louis-Jean Calvet dans « Linguistique et Colonialisme, petit traité de glottophagie (2) » ; « l'opposition entre langue dominée et langue dominante se trouve convertie en opposition entre ancien et nouveau... Cette organisation de la diglossie qui participe aussi de la superstructure linguistique porte, en germe, la disparition à terme de la langue domi-

née..., la langue ainsi « sauvegardée » n'a aucune force, aucun dynamisme qui lui permette de reprendre le dessus, tout au plus peut-elle retarder son agonie ».

Les langues africaines, comme toute langue, c'est normal, peuvent véhiculer un enseignement moderne de qualité ; il y a un travail d'adaptation à faire, comparable à celui qui a été entrepris en France, au Moyen Age, lorsqu'il a fallu remplacer le latin par le français. Une telle adaptation a été réalisée avec succès pour quelques langues africaines dont le Swahili, langue nationale de la Tanzanie, et le Yoruba. Pour l'objet qui nous concerne ici, c'est-à-dire les langues sénégalaises (3), l'entreprise est en cours (4), mais il reste qu'elle doit être prise en charge officiellement par les autorités politiques qui doivent y consacrer les moyens matériels nécessaires.

Donner aux langues nationales la juste place qui leur revient dans le système éducatif est la condition nécessaire mais non suffisante pour une véritable réforme de l'enseignement ; il importe d'opérer une rénovation pédagogique dont les modalités doivent faire l'objet d'une réflexion profonde entre théoriciens et praticiens.

Tout d'abord s'impose une nouvelle définition des relations entre enseignants et enseignés. La psychologie génétique a montré que « la coopération entre l'enfant et son entourage est au point de départ d'une série de conduites importantes pour la constitution et le développement de la logique (5). Il convient de bannir la situation du « maître » tout puissant transmettant la connaissance aux élèves. L'enseignant doit créer une communication véritable et favoriser les échanges non seulement entre lui et les élèves mais entre les élèves eux-mêmes, facilitant ainsi le travail en groupe. Il lui revient de promouvoir un véritable dialogue qui fera largement appel à l'imagination et à la créativité des élèves.

La redéfinition des rapports entre enseignants et enseignés entraîne une nouvelle orientation dans la formation des premiers. Outre un développement du niveau général, ils doivent recevoir une formation dans les disciplines qui intervien-

nent quotidiennement dans l'exercice de leur fonction, la linguistique, la sociologie, la psychologie, etc. Ils doivent avoir une connaissance théorique et pratique des techniques pédagogiques modernes.

Nous ne terminerons pas sans parler de l'éducation pré-scolaire. On a tort, en Afrique, de la considérer sinon comme un luxe, en tous cas comme un secteur secondaire par rapport à l'enseignement qui va du primaire au supérieur.

L'éducation préscolaire est le fondement de l'enseignement.

Il importe que les responsables de l'enseignement prennent en charge la période entre 3 et 6 ans — particulièrement importante pour la formation de l'intelligence — durant laquelle l'enfant africain, sevré du lait maternel mais aussi des sollicitations enrichissantes de son entourage, ressent un certain vide.

Nous avons voulu évoquer dans ce rapide tour d'horizon quelques-uns des principes sans lesquels toute solution risque de passer à côté du problème : l'école sénégalaise est malade et c'est à la racine du mal qu'il convient de s'attaquer ; il importe de définir, en fonction des exigences du développement national, un nouveau système éducatif profondément enraciné dans le patrimoine culturel des enfants auxquels il est destiné et ouvert à l'apport de la linguistique, de la psychologie et de la sociologie.

**Arame DIOP FAL**

(1) *Dossiers pédagogiques*, Vol. I, n° 3, 1973.

(2) Payot, 1974, page 77.

*Glottophagie* : origine grecque *glotta* : langue, *phagein* : manger. Terme proposé par l'auteur pour désigner la situation dans laquelle une communauté linguistique dominante assimile au point de les réduire progressivement à l'inexistence des communautés minoritaires.

(3) Les 6 principales langues retenues par le Gouvernement sont dotées d'un alphabet. Une commission étudie actuellement le découpage des mots dans la phrase.

(4) Il faut signaler les travaux intéressants de Pathé Diagne sur l'adaptation des langues africaines (documentation IFAN).

(5) J. Piaget. *La psychologie de l'intelligence*, p. 194. Armand Colin, 3e édition.